

TECHNICIEN INSPECTEUR

TEMPORAIRE (INDÉTERMINÉ), TEMPS PLEIN

SERVICE DE L'URBANISME

DATE LIMITE
21 mars 2021

N° CONCOURS
ACVSAD-2020-683

DÉBUT DE L'EMPLOI
DÈS QUE POSSIBLE

DESCRIPTION DU POSTE

La personne titulaire voit aux inspections et aux suivis des autorisations octroyées relativement aux demandes de permis afin d'assurer la conformité aux normes et aux critères établis. Elle collabore à l'application des Lois et des règlements relatifs à l'urbanisme, à l'aménagement, à la protection des rives et du littoral, à l'environnement, à la protection du territoire agricole et à ses activités.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Voir à la fermeture des dossiers en vue de l'acheminement à l'évaluateur tout en s'assurant de la conformité aux règlements de la municipalité en matière d'urbanisme et d'environnement.
- Donner du soutien sur les dossiers de litige en matière de bâtiment et d'urbanisme.
- Participer à l'analyse et à l'émission des autorisations des demandes de permis et s'assurer de leur conformité aux règlements municipaux en vigueur ainsi qu'aux directives et politiques établies.
- Entrer en contact et intervenir auprès des citoyens, des constructeurs, des entrepreneurs relativement à l'application des Lois et règlements en matière de bâtiment.
- Répondre et effectuer les suivis aux plaintes et aux demandes de renseignements des citoyens, des employés, des autres services et des fournisseurs sur les politiques, les processus, les services offerts et les pratiques en place.
- Participer à l'élaboration et à l'implantation de procédés, d'outils et de nouvelles méthodes de travail découlant de son champ de responsabilités.
- Entretenir une communication constante avec les membres de l'équipe afin d'assurer la qualité des suivis et arrimer les actions.
- Assurer, au besoin, la relève et le support pour divers besoins au sein du service de l'urbanisme.
- Rédiger, à l'occasion, des rapports techniques ainsi que de la correspondance en fonction de ses attributions.
- Effectuer des transactions géométriques et/ou descriptives dans la base de données du système d'information à référence spatiale afin de faire la mise à jour des données.
- Mettre à jour les données descriptives en tenant compte des champs obligatoires et des listes de valeurs du dictionnaire de données.
- Utiliser les logiciels et appareils informatiques nécessaires à l'accomplissement de son travail
- Accomplir toute autre tâche connexe demandée par son supérieur.

Il est entendu que la présente description d'emploi reflète les éléments généraux du travail accompli et ne doit pas être considérée comme une description exhaustive de toutes les tâches à accomplir.

L'utilisation des termes génériques masculins est faite dans le but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination

QUALIFICATIONS REQUISES

- Détenir un diplôme d'études collégiales en urbanisme ou en architecture
- Posséder 3 ans d'expérience dans un travail permettant au titulaire de se familiariser avec le domaine d'emploi.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Selon la convention collective des employés municipaux en vigueur. L'échelle de traitement salariale est de 28,51\$ / h à 41,62\$ / h

COMPÉTENCES REQUISES

- Posséder une bonne connaissance des lois et règlements reliés à l'emploi
- Posséder une bonne connaissance des outils informatiques
- Faire preuve de tact et de diplomatie
- Faire preuve d'autonomie
- Être orienté vers l'action
- Capacité à travailler en équipe

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae ainsi qu'une lettre d'intention faisant état de sa motivation pour occuper ce poste en mentionnant le numéro du concours, avant le 21 mars 2021, par courriel ou à l'adresse suivante :

Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
Concours : ACVSAD-2020-683
Service des ressources humaines
200, route de Fossambault
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 2E3
rh@VSAD.ca

Seules les personnes dont la candidature aura été retenue pour une entrevue seront contactées.